

# commission du codex alimentarius



ORGANISATION DES NATIONS  
UNIES POUR L'ALIMENTATION  
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION  
MONDIALE  
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00100 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

Point 9 de l'ordre du jour

CX/FH 03/10-Add.2  
Décembre 2002

## PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

### COMITÉ DU CODEX SUR L'HYGIÈNE ALIMENTAIRE

Trente-cinquième session

# F

Orlando, État-Unis d'Amérique, du 27 janvier au 1er février 2003

### COMMENTAIRES

#### AVANT-PROJET DU CODE SUR LES PRATIQUES D'HYGIÈNE POUR LES PRODUITS A BASE D'OEUFS (CAC/RCP 15-1976 (MODIFIÉ 1978, 1985))

#### SOU MIS PAR

**L'Égypte**

#### 2.1 LA PORTEE

Dans la portée, EOS suggère de se rapporter à des oeufs et à des produits à base d'œufs pasteurisés.

#### 2.3 DEFINITIONS

EOS a remarqué que les définitions mentionnées dans l'avant-projet sont limitées aux définitions de production primaire, par conséquent EOS suggère des définitions supplémentaires en liaison au processus de fabrication, de transport, de manutention et de stockage.

EOS propose d'ajouter les définitions supplémentaires : Niveau de protection accepté assortir, réduire en pulpe, écrasement, mélanger, pasteurisation, emballage.

EOS suggère d'ajouter à la définition de l'emballage "ou produits à base d'œufs dans l'emballage"

**Producteur** –

EOS propose d'ajouter à la définition de "Producteur" ce qui suit : Le producteur est une personne responsable pour la manutention et la livraison des oeufs aux établissements.